

Date : <b>30 juillet (MAJ)</b>	Recommandations : <b>Recommandations générales au domicile</b>
<b>MISE EN CONTEXTE</b>	
<p>Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, dans le but de diminuer les risques de transmission entre les usagers et des usagers aux travailleurs de la santé, voici des recommandations préliminaires à appliquer dès que possible lors des visites à domicile. Ces recommandations sont émises en fonctions des recommandations actuelles et sont sujettes à changement.</p>	
<b>RECOMMANDATIONS</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assurer du visionnement, par tous les employés, des vidéos sur le port et le retrait de l'équipement de protection individuelle (ÉPI) aériennes-contact (+) et contact et gouttelettes (+), sur la désinfection de la protection oculaire et sur le port et le retrait de l'ÉPI lors des soins à domicile disponibles sur le portail dans Carrefour clinique / Prévention et contrôle des infections. À l'extérieur des installations du CISSS de Laval, aussi accessibles sur YouTube (mots clés : CISSS Laval, équipement de protection individuelle). À consulter fréquemment, sujet à changements.</li> <li>• Questionner l'usager/famille avant la visite pour vérifier si :             <ul style="list-style-type: none"> <li>– L'usager/famille correspond à la définition d'un cas en investigation, d'un cas probable ou confirmé ;</li> <li>– L'usager/famille a reçu la consigne de la Santé Publique de s'isoler à la maison ;</li> <li>– L'usager/famille a été en contact avec un cas suspecté en investigation ou confirmé.</li> </ul> </li> <li>• Dans le cas d'un usager/famille confirmé COVID-19 ou suspecté en attente de résultat COVID-19 : reporter la visite si possible en intervenant via téléphone. Dans la nécessité de se déplacer au domicile, appliquer les précautions additionnelles. Se référer aux arbres décisionnels COVID du soutien à domicile pour déterminer le type de protection requis en fonction des interventions qui doivent être faites à domicile. Consulter les arbres décisionnels sur le portail ou sur <a href="http://www.lavalensanté.com">www.lavalensanté.com</a> dans la section « Prévention et contrôle des infections », onglet « Soins à domicile ».</li> <li>• Prévoir des trousse COVID dans lesquels les travailleurs de la santé au domicile auront l'équipement de protection et de désinfection nécessaires. Cette trousse devrait être dans un sac pouvant servir de poubelle en fin de visite et devrait contenir : 1 masque pour l'usager, 1 blouse jetable, des gants, des lingettes, 2 piqués, des bouteilles de solution hydroalcoolique, des grands sacs ziploc pour le matériel devant être rapporté à la voiture et un moyen sac en papier. Référez-vous à la procédure ÉPI et SAD COVID-19.</li> <li>• S'assurer de limiter les contacts au domicile en demandant à toutes les personnes non essentielles à la visite, qui vivent sous le même toit, de rester dans une pièce fermée à l'écart. Aviser par téléphone de votre arrivée. Leur demander de déverrouiller la porte et d'aller dans une pièce à l'écart. Vérifier s'il y a des particularités, comme l'apparition de symptômes. Ceci permet d'éviter les interactions au moment de votre arrivée au domicile.</li> <li>• S'assurer que toute personne qui est dans la même pièce, à moins de 2 mètres, et qui est sous investigation ou COVID-19 suspecté ou confirmé, porte un masque de procédure.</li> <li>• Se référer à la Procédure de nettoyage d'équipement SAD pour toutes directives concernant les équipements apportés au domicile.</li> <li>• Dédier du matériel à chaque usager lorsque possible.</li> <li>• Respecter et s'assurer du respect de la distanciation physique de 2 mètres avec l'usager, selon le soin requis.</li> <li>• Demander, lorsque c'est possible, à l'usager de vous dégager un meuble près de la porte avant la visite. Cet endroit vous servira à désinfecter votre équipement : protection oculaire, sphygmomanomètre, saturomètre et matériel électronique.</li> </ul>	

- Demander une poubelle fermée sans contact près de la sortie du domicile pour la gestion des déchets et de l'ÉPI.
- Éviter les contacts avec les animaux domestiques des usagers.
- Changer vêtements et chaussures dès l'arrivée au domicile de l'intervenant du SAD. Des vêtements et des chaussures devraient être dédiés au lieu de travail. Laver séparément si présence de souillures visibles sur les vêtements.
- Attacher les cheveux et recouvrir la barbe, lorsqu'ils représentent un risque de contamination.
- Améliorer la circulation de l'air où se tiendront les soins en ouvrant une porte extérieure ou une fenêtre lorsque possible, en présence d'un cas en investigation, probable ou confirmé.
- Limiter les interventions médicales générant des aérosols (IMGA) à celles qui sont absolument essentielles. Référez-vous aux tableaux des IMGA sur le portail pour connaître les précautions à prendre : <http://cissslaval.intranet.reg13.rtss.qc.ca/carrefour-clinique/sante-physique-services-diagnostiques-et-services-transversaux/prevention-et-contrôle-des-infections/>.

#### RÉFÉRENCES / ANALYSE DE LA SITUATION

- INSPQ : COVID-19-Mesures pour la gestion des cas et des contacts en communauté : recommandations intérimaires.
- INSPQ COVID-19-Mesure pour les travailleurs de la santé lors de la prestation de soins à domicile : recommandations intérimaires.
- [https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2438\\_prevention\\_contrôle\\_infections\\_hygiene\\_mains.pdf](https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2438_prevention_contrôle_infections_hygiene_mains.pdf).
- COVID-19 : Mesure de prévention et contrôle des infections pour les milieux de soins aigus.
- Image professionnelle des infirmières : une prise de position actualisée, OIIQ, Perspective Infirmière janvier/février 2019.

Rédaction : Mélanie Dupont, conseillère en préventions et contrôle des infections

Collaboration : Chantal Langelier, conseillère en préventions et contrôle des infections